

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal

Mois de septembre 2021 N° 424



Les travaux de démoussage, de traitement et de remplacement des pierres plates en lave des toitures de l'Eglise ont été confiés à l'entreprise DUMOUX.

☞ Cet été a été propice aux travaux de voirie (rue de la ruelle, entrée de la rue Jean et parking de l'école du quart Rameau) réalisés par l'entreprise F. LAMBERT. Les travaux d'aménagement de la route de la Ferté débuteront en octobre et une réunion publique se tiendra 2^{ème} quinzaine de novembre avec les habitants riverains concernés par les travaux projetés route de Laives.

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Étaient présents : Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Josiane MINCK, Magali MULLER, François POIRIER, Marinette PUECH, Marc ROBERT, Arnaud TOUZOT.

Absent ayant donné pouvoir : Céline NECTOUX à Christian CRETIN. **Excusé :** /

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 5 juillet 2021.

1. **ASSURANCE STATUTAIRE**

Cette assurance permet à la commune de couvrir ses obligations d'employeur face aux risques liés à la maladie, la maternité/paternité, l'accident de travail, le décès d'un de ses agents.

Vu la délibération du Conseil municipal du 19 octobre 2020 donnant mandat au centre de gestion de lancer une procédure de consultation groupée, Vu le courrier du centre de gestion du 26 juillet 2021 informant de l'assureur attributaire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, d'ADHERER au contrat groupe du Centre de Gestion de Saône-et-Loire souscrit auprès de AG2R Prévoyance – GRAS SAVOYE à compter du 1^{er} janvier 2022.

2. **SUBVENTION TRAVAUX MUR DU CIMETIERE**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de SOLLICITER une aide complémentaire du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, à hauteur de 9 176 €, soit 20 % du montant HT des travaux, dans le cadre du partenariat Région / Fondation du Patrimoine.

La municipalité renouvelle ses remerciements à M. Guy Marie LAMBERT, très impliqué au sein de la Fondation du Patrimoine et en particulier dans le suivi de ce projet communal, qui a tenu informé la commune de cette possible aide complémentaire.

3. **AFFOUAGE – DESTINATION DES COUPES 2022** – Rapporteur : Mme MULLER

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de SOLLICITER la suppression du passage en coupe de la parcelle 8.

4. **FORET COMMUNALE – PLAN DE RELANCE** – Rapporteur : Mme MULLER

Pour faire face à la crise sanitaire de la Covid 19, le gouvernement a présenté, le 3 septembre 2020, des mesures de soutien dans le cadre d'un Plan de Relance doté de 100 milliards d'euros. Ce plan de relance se déploie notamment autour d'un volet écologie, qui comprend les forêts déjà très durement touchées par le changement climatique, dont le renouvellement des peuplements forestiers. Dans le cadre de ses travaux de régénération notamment dans les parcelles touchées par la chalara, la Commune pourrait bénéficier d'une aide pour le reboisement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de mandater l'ONF pour effectuer, pour le compte de la commune, l'ensemble des démarches de subvention auprès de l'Etat au titre du plan de relance.

5. **PROJET DE CONTRAT ETAT-ONF 2021-2025** – Rapporteur : Mme MULLER

Ce projet de contrat d'Objectifs et Performance (COP) État-ONF, voté le 2 juillet dernier lors du conseil d'administration de l'ONF malgré l'opposition de toutes les parties prenantes autres que l'État (collectivités, filière, syndicats et personnalités qualifiées), prévoit notamment :

- Une augmentation des contributions des communes propriétaires de forêts au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ en 2024 et en 2025 ;
- Une réduction des effectifs de l'ONF à hauteur de 95 ETP par an, soit 500 emplois à l'horizon 2025.

Considérant :

- Les impacts considérables prévisibles sur les budgets des communes forestières,
- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression d'emplois,
- Les incidences significatives des communes propriétaires de forêts sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;
- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme un atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de voter une motion contre ce projet.

6. **COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE SAONE ET GROSNE**

En l'absence de nouveaux transferts de charges, les membres de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) proposent de reconduire les montants des attributions de compensation à l'identique, à savoir le versement par la commune de Lalheue à la Communauté de Communes de la somme de 9 489.83 €, correspondant à la prise en charge de la cotisation versée au SDIS et à la gestion de la compétence transport scolaire. **LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le rapport de la CLETC.**

Questions et Informations diverses

- **Travaux mur du cimetière** : le Maire informe que la pose de la clôture du cimetière (côté pré) sera effectuée au cours de la 2^{ème} quinzaine de septembre par l'entreprise MSD (Sennecey-le-Grand).

- **Réunion SYDESL de recensement des besoins des communes du 22 juillet** : M. POIRIER a présenté au comité technique un avant-projet d'enfouissement des réseaux électriques basses tensions et téléphoniques sur la place du village (périmètre : de l'entrée du village rue du quart Rameau, au 8 route de Laives, jusqu'à l'entrée du lotissement du Champ Poillier).

Estimation du coût pour la commune :

- Enfouissement du réseau électrique (Enedis) : prise en charge à 100 % par le SYDESL
- Réseau télécom : prise en charge à 60 % par le SYDESL et 40% restant à charge de la commune
- Eclairage public : Prise en charge par le SYDESL, l'acquisition des candélabres resterait à la charge de la commune.

Prochaine séance : lundi 11 octobre 2021 à 18h30.

La séance est levée à : 20h15

LA VIE DE TOUS LES JOURS

Chemin des Moines au clair de lune ...

Balade insolite

dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

Nouveaux parcours 2021

>> 18 km

>> 30 km

Peu avant la pleine lune de septembre, une fois l'an, les forêts du chemin des moines s'animent. Osez-vous affronter les mystères qui les entourent ?

>>> Départ et arrivée

Château de Ruffey
Sennecey le Grand

Manifestation soumise
au pass sanitaire

Renseignements :

Office de Tourisme du Mâconnais-Tournugeois
A Tournus
Tél 03 85 27 00 20

Office de Tourisme Entre Saône et Grosne
A Sennecey le Grand
Tél 03 85 44 82 54

Inscription en ligne sur le site :
www.tournus-tourisme.com
Avant le 17 Septembre 2021

Samedi 25
Septembre
2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

MÂCONNAIS
TOURNUGEOIS



Tournus
Bourgogne
Franche-Comté

ATELIERS BONS JOURS

La Nutrition, où en êtes-vous ?

Séances de groupes animées par la Mutualité française en partenariat avec la CARSAT.

Intervenant : Marine DARD, Diététicienne

Tous les JEUDIS de 9h30 à 11h30 du 16 septembre au 9 décembre (salle du Conseil - mairie de Lalheue)

Pour tout renseignement :

Mutualité française Bourgogne Franche-Comté.

Anaïs VANDEWINCKEL : 03.85.42.07.98.

lesbonsjours71@bfc.mutualite.fr



TROUVAILLES

Lunettes de vue retrouvées vers le moulin

ETAT CIVIL



Mariage :

**21 août - Valentin GUICHARD
et Manon PERREAUT**



Naissances :

**14 août - Gaston BONNARDIN-GEOFFROY
24 août - Nathan GUERELLE**

TRAVAUX VOIRIE (déviation D18)

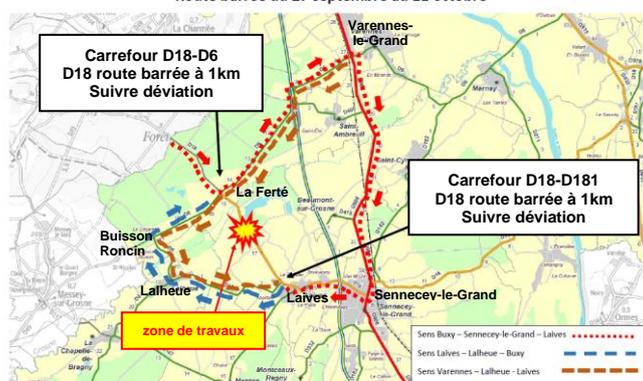
Le Conseil Départemental va entreprendre des travaux de réparation de chaussée et de confortement de talus sur la D18 (commune de Laives) qui nécessiteront la fermeture d'une partie de cette route **du 27 septembre au 11 octobre prochain.**

Une déviation sera mise en place par Lalheue (**risque de trafic plus dense**).

Pour information, l'accès à la base nautique des lacs de Laives sera préservé par le carrefour D6/D18 de La Ferté.

RD 18 Laives – Confortement de talus et réparation de chaussée

Route barrée du 27 septembre au 11 octobre



Course cycliste « La Cyclomâconnaise » Samedi 18 septembre

10h-13h Point de ravitaillement mairie de Lalheue
Les cyclistes arriveront par la route de Nanton (cimetière) et repartiront direction Laives

INSCRIPTION AFFOUGE (COUPE 1 ET 2 VERS LE PONT BLANC)

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie ou auprès de Mme MULLER.
Tél. : 06 19 84 11 26

☞ Pour information, la coupe parcelle 8 au Buisson Roncin a été abandonnée.

TRANSPORT SCOLAIRE LYCEENS Lalheue / Chalon

Suite à notre demande de desserte d'un bus scolaire pour les lycéens se rendant à Chalon, et après plusieurs mois de tractations avec les services et élus de la Région (*échanges téléphoniques, mails, courriers*), la Commune s'est malheureusement vue opposer un refus pour cette rentrée 2021.

Un rendez-vous auprès de l'inspecteur d'académie a été sollicité afin de comprendre pourquoi les trois communes voisines (La Chapelle de Bragny, Nanton et Laives) sont elles desservies.



Chant Choral

Mélimélodie est une association accessible à tous et dont l'objet est l'apprentissage du chant choral

Le répertoire varie du classique à la variété française et internationale. Nous chantons sous la direction de notre Chef de Chœur, Emilie Guerelle-Lalondre.

Pour nous rejoindre :

Chorale enfants : les mercredis de 10h30 à 11h15

Reprise des séances le 29 septembre 2021 (*)

Chorale adultes : les jeudis de 20h30 à 22h

Reprise des séances le 23 septembre 2021 (*)

** Reprise des séances sous réserve que les conditions sanitaires relatives au Covid 19 le permettent.*

Lieu : Salle des Fêtes - 13 route de la Chapelle - 71240 Lalheue

Coût : 60€ par an

(adhésion annuelle de 18€ plus cotisation de 14€ par trimestre)

Pour tout renseignements complémentaires :

Nathalie Picard (06 09 03 34 78)

Emilie Guerelle Lalondre (06 11 70 28 20)



*Reprise des séances
Mercredi 13 octobre*

Avec le soutien :



Fédération Départementale
des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire,

Tarifs :

- normal : 4,5€
- réduit enfant - de 12 ans : 2,5€
- chèques vacances acceptés

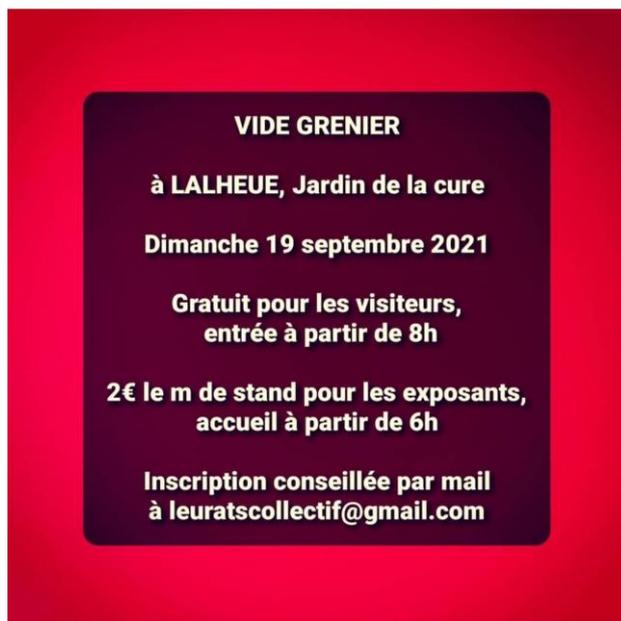
13:30

22%

Publications



leuats_collectif



16 août



leuats_collectif
Lalheue



Pour tout renseignement :

leuatscollectif@gmail.com

Suivez-vous sur les réseaux sociaux :

- Instagram : https://www.instagram.com/leuats_collectif
- Facebook: <https://www.facebook.com/Leuats-Collectif>